

## **Enjeux de l'Enseignement des LVE**

L'enseignement des LVE est obligatoire dans les programmes de l'Ecole Primaire datant de 2002.

Après une longue période d'évolutions et de changements, les LVE acquièrent le statut de discipline disposant d'un programme spécifique et s'ajoutent ainsi à liste des compétences attendues, dans le cadre de la polyvalence, des maîtres du 1<sup>er</sup> degré.

La LVE est à la fois un objet d'étude et un moyen pour développer les capacités d'expression et de communication et ainsi concourir également à l'acquisition d'une culture des pays où la langue est parlée.

### **Un enjeu majeur pour la Communauté Européenne**

Le récent élargissement, porte de 11 langues officielles des états membres à 20 le nombre de langues parlées dans la communauté à 25.

Les trois langues de travail restent l'anglais, l'allemand et le français.

Dès 2001, le Conseil de l'Europe a souligné l'intérêt d'apprendre des langues au cours de l'Année Européenne des Langues.

### **Premier objectif**

Amener tous les élèves à l'issue de la scolarité secondaire à maîtriser deux langues vivantes en les utilisant dans des situations de communication écrite et orale, à des niveaux comparable.

### **Modalités et calendrier**

Débuter l'enseignement d'une LVE dès l'âge de 5 ans par une extension progressive du dispositif à partir de l'école primaire.

Les années 2001 à 2004 seront consacrées à la généralisation de l'enseignement d'une LVE pour les élèves du cycle III (CE 2, CM 1, CM 2).

A partir de l'horizon 2005, l'enseignement devra débuter dès la GS de l'Ecole Maternelle pour s'étendre progressivement à l'ensemble des classes jusqu'en CM 2.

### **Conséquences pratiques**

Continuité et Cohérence :

- Construire une véritable continuité du cycle III => collège
- Programmation et progressions (Maîtres du 1<sup>er</sup> degré + Professeurs du 2<sup>nd</sup> degré)
- Utiliser des évaluations communes
- Développer et mettre en place des situations de communication
- Ouvrir les élèves à des horizons culturels différents.

### **Conclusion**

La réussite de ce plan ambitieux et volontariste au bénéfice de l'ELVE passera par la mobilisation de chacun des acteurs concernés : enseignants, personnels d'encadrement et une identification précise des objectifs des programmes officiels mettant dès lors en œuvre des enseignements adaptés visant à développer les compétences attendues chez les élèves.